(13/03/12) Ré-écoutez et/ou lisez la transcription de l'émission de France Inter du 21 février 2012

{playmp3}MP3/Le_choc_des_ondes_Questions_sur_l_electrosensibilite_France-Inter_21-02-12.mp3{/playmp3}

VERBATIM :
Alain Bedouet (AB), animateur : Bonsoir, le poids des ondes, le choc des antennes, c'est notre sujet de ce soir au "téléphone sonne" à l'occasion du lancement de la première étude clinique nationale sur l'hypersensibilité aux champs électromagnétiques.

Ces troubles toucheraient entre 1 et demi et ... et 2% de la population, provoquant parfois, nous allons bien sûr en parler, des effets tels que les personnes concernées sont contraintes de changer, du tout au tout, pour certaines leur environnement, leur lieux d'habitation, de travail, parfois leur mode de vie

Reste bien sûr à mieux connaître l'origine de ces intolérances car si pratiquement plus personne ne conteste qu'elles existent, que la souffrance provoquée peut être réelle, leur provenance en revanche est toujours discutée.

S'agit-il comme l'affirment les victimes, regroupées la plupart du temps en associations, des ondes émises par exemple par les téléphones mobiles, leurs antennes relais ou encore les lignes à haute tension, ou bien faut-il rechercher ailleurs l'origine de ces symptômes, ailleurs et le cas échéant chez les personnes elles-mêmes, dès lors qu'aucun lien de causalité n'aurait été établi.

D'où l'intérêt donc de cette étude clinique lancée par l'AP-HP, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, en collaboration avec l'Ineris et l'Anses.

L'INERIS étant l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques et l'ANSES l'Agence NAtionale de Sécurité Saintaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail.

Avec nous ce soir, et je les remercie pour leur présence ce soir en direct :

- Dominique Gombert (DG) , Directeur de l'évaluation des risques à l'Anses que je citais
- le Professeur André Aurengo (AA) , chef du service de médecine nucléaire à La Pitié-Salpétrière, membre de l'Académie de Médecine
- Janine Le Calvez (JLC), présidente de Priartem, c'est une association pour une réglementation de l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile
- et enfin Sophie Pelletier (SP) du Collectif des Electrosensibles de France.

Suite:

AB, animateur : Isabelle, vous êtes à Lille.
Oui bonsoir, je voudrais savoir si nous connaissons la prévalence de l'électrosensibilité en France et si l'on avait des chiffres exacts sur le nombre de cas en France et si nous ne les avons pas, est-ce que d'autres pays ont fait des études prévalence sur l'électrosensibilité ?

AB : Voulez-vous commencer Dominique Gombert ?

DG - 2:45 : On peut commencer effectivement. Je pense qu'aujourd'hui on ne sait pas définir de

façon extrêmement précise le nombre de cas qui seraient potentiellement concernés par cette problématique. On a un certain nombre de chiffres qui peuvent servir de références, qui proviennent de l'étranger, je pense au Royaume Uni, je pense à une certain nombre de pays scandinaves, je pense à l'Autriche. On identifie donc aux alentours de 1 à 2 , quelques pour cent, le nombre de cas qui pourraient être concernés dans la population des pays, avec peut-être une augmentation de ces pourcentages concernés dans les différents pays étudiés.

AB : Un ordre de grandeur qui vous convient Sophie Pelletier ?
SP - 3:22 Le problème, c'est qu'on ne sait pas parce qu'on a pas d'études justement et on souhaiterait que le problème soit étudié en terme de prévalence et jusqu'à présent ce n'a pas été le cas..
Nous ce qu'on peut constater, c'est qu'on a environ sur notre site internet plusieurs centaines de personnes qui se sont manifestés avec de très gros problèmes d'handicap, mais on a également, et de plus en plus, des gens qui se signalent en ayant de soucis avec des utilisations notamment des appareils sans fil.

AB : Alors on va en parler parce que précisément on commence, il faut bien expliquer de quoi il s'agit.
Fabien, Colmar, c'est une question Internet :
Existe-t-il une définition médicale de l'électrosensibilité ? En d'autres termes, est-ce reconnu comme un trouble voir une maladie ?
Que peut-on dire là-dessus, peut-être Professeur Aurengo ?

AA - 4:19 Je ne pense pas qu'il y ait de définition consensuelle de ce qu'est l'électrohypersensibilité.
Que ce soit une maladie, pour moi, c'est évident parce que pour moi une maladie c'est tout ce qui s'écarte de la santé telle que la définie l'OMS dans toutes ses composantes et je crois que là on est dans ce cadre là.
Ensuite, est-ce qu'il y a une définition précise. Et bien en réalité non, pour une raison simple, c'est que on a affaire à des symptômes qui sont extrêmement variés, dans leur nature et dans leur gravité, on a affaire à des sources de rayonnement qui sont également extrêmement variées.

Et je crois que c'est pour ça que dans l'étude en question, dont je ne suis absolument pas le promoteur comme ça a été écrit, moi je l'ai ... j'en connaissais l'existence mais j'en ai découvert les modalités lors du séminaire de mardi dernier. Donc dans cette étude ont été définies comme électrohypersensibles les personnes qui se définissaient comme tels. Et je trouve que c'est, compte tenu de la complexité qu'il y aurait à donner une définition très précise, je trouve que ce

n'est pas une mauvaise définition.

AB : Votre définition à vous Janine Le Calvez ?
JLC - 5:32 Et bien je pense qu'il y a tout de même des symptômes que l'on retrouve de façon totalement récurrente chez les gens qui se plaignent de cette électrosensibilité.
Alors comme l'a dit Sophie Pelletier, il y a une gamme.

AB : Mais est-ce qu'on peut avoir quelques exemples, le plus fréquent disons ?
JLC : Et bien, il y a les troubles du sommeil qui reviennent systématiquement, les maux de tête, les vertiges, les acouphènes, l'irritation aussi, la nervosité.

AB : Oui, je vois que l'Organisation Mondiale de la Santé parle de symptômes dermatologiques comme des rougeurs ou des picotements, d'accord ?
JLC : Absolument, il y a aussi les symptômes dermatologiques.
Et puis il y a aussi quelque chose qui revient systématiquement et qui me semble intéressant parce que ce n'est pas dans le langage courant, c'est une très grande fatigue.
Les gens disent : "on est plombé" . Et on est plombé à tel point quand même qu'une grande partie d'entre eux ne peuvent plus travailler.

AB : Sophie Pelletier ?
SP - 6:20 Oui, je voudrais compléter en disant que ce qu'on constate dans les témoignages qu'on reçoit, c'est que les gens en général ont des petits symptômes avant-coureurs et puis un beau jour, quasiment du jour au lendemain, on passe un seuil en fait et, du jour au lendemain, on est vraiment très handicapé et on a vraiment de gros problèmes. Après on peut heureusement avoir des périodes de rémission.

AB : Nicolas au Mans ? Bonsoir et bienvenue à vous aussi, Nicolas ?
6 : 50 Oui, bonsoir, merci de la qualité de vos émissions, bonsoir à tous,
Moi j'ai travaillé pendant 10 ans dans la téléphonie mobile et j'ai été soumis à des rayonnements électromagnétiques et ce qui m'interpelle aujourd'hui, c'est que lorsque mes collègues se connectent en wifi, sans que je le sache, je tiens à le préciser, et bien je ressens et bien des maux de tête et ... Je me suis renseigné sur les symptômes liés aux rayonnements électromagnétiques. Grosse fatigue, pareil, perte de concentration.

D'où ma question, comment sait-on si l'on est diagnostiqué électrosensible ? Est-ce qu'il y a des lieux pour se faire diagnostiquer ? J'ai une deuxième question du coup dans la foulée

AB : Si vous le voulez, vous la poserez, restez en ligne, simplement, c'est qu'on réponde à cette question qui revient très souvent. Madame Le Calvez m'a fait signe, peut-être le Professeur Aurengo voudra-t-il ? Et puis c'est promis, on vous reprend à l'antenne. Mme Le Calvez ?

JLC - 7:55 Oui, alors il y a très peu de lieux jusqu'à présent qui sont organisés pour accueillir les électrohypersensibles. Le professeur Belpomme a ouvert il y a déjà plusieurs années une consultation pour les accueillir. Il y a quelques médecins qui travaillent autour de lui mais effectivement, jusqu'à présent, il y a très peu de médecins qui prennent en charge cette pathologie.
Juste je voudrais revenir sur la question de la prévalence.

AB : Attendez, si vous permettez par courtoisie qu'on puisse ... il a une autre question à venir, qu'on puisse lui répondre.

JLC : Mais c'est par rapport à ça !

AB : Ah bon. Pour les lieux où on puisse le diagnostiquer. le Professeur Aurengo va répondre et ensuite vous aurez également la parole.
Monsieur Aurengo ?

AA - 8:29 Je voudrais dire donc que dans l'étude qui fait l'objet un peu de cette émission, il est prévu que 24 centres en France s'ouvrent dans des hôpitaux, ce sont des centres qui collaborent entre eux et qui sont coordonnés à partir du service du Professeur Choudat à Cochin, qui est un service de pathologies professionnelles et qui va ouvrir spécialement une consultation pour ces ... pour cette ... pour ces personnes électrohypersensibles.

AB : Nicolas, vous êtes toujours là ? Vous avez une autre question ?

9 : 04 : Oui, par rapport à l'environnement du travail, donc, aujourd'hui dans les entreprises on a un déploiement du wifi et comment fait-on aujourd'hui ? On parlait de risques, j'entendais au début peut-être de maladie, comment fait-on pour que la médecine du travail prenne en compte ce nouveau risque ?

AB : Qui peut ? ... Peut-être Sophie Pelletier ?

SP - 9:25 Je voudrais d'abord répondre pour la première question si vous le permettez.
Le professeur Belpomme a mis en place des éléments objectifs, c'est des éléments de recherche. Ce qu'on repproche aujourd'hui à l'étude du Professeur Choudat, c'est que malheureusement on a aucun élément qui ...

AB : Attendez. Vous citez des gens comme ça qui ... Mais là on ne parle pas de l'étude clinique qui va commencer ? Vous vous référez à des études précédentes ?

SP : Oui tout à fait.
Parce que ce que disait Janine Le Calvez, la consultation qui existe actuellement c'est le Professeur Dominique Belpomme qui s'est intéressé au sujet et a développé des diagnostiques à partir d'encéphaloscan, de certaines analyses biologiques.
Par contre, l'étude du Professeur Choudat aujourd'hui ne comprend pas d'éléments d'objectivation biologique et ça c'est quelque chose que l'on reproche à cette étude-là.

AB : Dominique Gombert ?
DG - 10 :19 Oui, sur la question qui a été posée concernant finalement l'exposition des professionnels, je crois qu'effectivement c'est un sujet extrêmement important, et je crois qu'il faut distinguer à la fois les gens qui vont être des professionnels, qui vont travailler dans les antennes, ou qui vont travailler dans la téléphonie mobile, ou dans les radars ou sur des systèmes industriels et qui vont faire l'objet d'un suivi assez particulier parce qu'ils peuvent être exposés à des niveaux de champs assez importants

Et puis on a aujourd'hui toute une frange de professionnels qui se retrouvent aujourd'hui exposée au développement de nouvelles technologies, je pense au wifi notamment mais il y en a d'autres qui se développent

Aujourd'hui, c'est vrai qu'on manque d'informations sur la caractérisation des niveaux auxquels on peut être exposé, pour ces professionnels de façon générale mais aussi de façon générale pour la population sur les lieux qui sont ouverts au public, pour savoir comment on est exposé aux champs électromagnétiques et à quels niveaux, et comment finalement tout ça peut entrer dans le développement de telle ou telle pathologie particulière.

AB : Alors je vous donne tous les courriels qui nous arrivent, les uns comprennent, d'autres pas du tout. Je vous les lis, vous allez répondre.
Laurent à Beauvais : Que sait-on scientifiquement parlant des causes de cette sensibilité extrême aux champs électromagnétiques ? Le problème vient-il à priori des individus ou bien des instruments, des conducteurs, des appareils ?

Quentin à Roubaix : Que répondez-vous à ceux qui considèrent que ces maladies sont d'ordre psychosomatique ou psychologique ?
Claude à Saint-Dizier : Est-il vrai ou faux que lors de tests à l'aveugle, les personnes hypersensibles n'ont pu dire avec exactitude si les émetteurs d'ondes auxquelles elles étaient soumises étaient effectivement allumés ou éteints ?

Trois exemples de questions et vous allez, les uns et les autres pouvoir répondre.
Madame Le Calvez, si vous voulez commencer et puis monsieur Aurengo aura la parole.

JLC - 12:02 Oui, alors moi je voudrais revenir déjà sur les trois défis que nous posent cette étude.

AB : Vous ne voulez pas du tout répondre ... si ? enfin bon ?

JLC - 12:14 C'est que effectivement, pour le moment, on a encore à améliorer très très sensiblement la connaissance sur cette pathologie. Et au niveau de la description clinique, encore que ce soit là sans doute où l'on ait avancé le plus; et au niveau de quand elle apparaît, comment elle apparaît; et au niveau de la compréhension des mécanismes qui sont en cause.

Donc il y a trois défis qui sont posés et qui intéressent et la recherche et la médecine.

La première, c'est rechercher pour comprendre et soigner.

La seconde, c'est gérer la situation actuelle, il y a des gens qui sont malades, il va bien falloir là aussi les prendre en charge et les soulager. Donc là aussi, la recherche pour soulager.

Et la troisième, c'est comment prévenir, c'est à dire là-aussi nous retombons sur la question de la prévalence, c'est à dire comment éviter ...

AB : Comment prévenir dès lors qu'on en saura plus sur les causes, le diagnostique, etc ...

JLC Absolument. Donc, de ce point de vue là, je dirais que la recherche est à la base de tout.

Et ce qui semble, c'est que l'étude qui va être lancée actuellement, elle ne répond pas à ces trois défis.

AB : La question de Claude, à Saint Dizier, pardonnez-moi j'insiste mais elle vient plusieurs fois, est-ce qu'il est vrai ou pas qu'il y a eu des sortes de tests à l'aveugle et dans lesquels les personnes étant censées être électrosensibles n'ont pas pu dire si effectivement elles étaient soumises ou pas, dans le cas de cette expérience, à des ondes. C'est vrai ou c'est faux ?
Vous voulez répondre Sophie Pelletier :

SP - 13:37 Oui, on a par exemple une étude néerlandaise qui s'appelle TNO où effectivement il y a eu des choses de faite et des éléments ont été trouvés sur l'UMTS.

AB : Qu'est-ce que c'est l'Umts

SP - 13:50 L'UMTS, c'est la 3G, le téléphone 3G.

Donc sur le bien-être. Toutes les personnes électrosensibles et non-électrosensibles ont ressenti une baisse de leur bien-être avec plus de symptômes au niveau des personnes électrosensibles.
Par contre, elle a été répliquée et là on ne trouve plus. Mais là on commence à rentrer dans la difficulté de la réplication des études. qui peuvent être là comme c'est le cas dans l'étude de réplication qui n'a pas trouvé d'effet, financée par l'industrie, avec des protocoles d'expérimentation qui sont euh ...

AB : Que vous estimez douteux ou tronqués ?

SP : Voilà tout à fait, sur lesquels on souhaiterait avoir une explication et c'est là-dessus qu'on a demandé à l'Anses de pouvoir travailler et je pense qu'on va pouvoir aller dans ce sens-là.

AB : D'accord. Professeur André Aurengo ?

AA - 14:40 Ecoutez, je pense que là il s'agit d'un point de clivage très très clair entre ce que disent les autres, mes ... nos interlocutrices, et ...

La réalité, si vous voulez, c'est que dans ce dossier, il y a plus de 20 ans de recherche. Donc on ne peut pas dire que c'est un sujet dans lequel on débarque ne sachant rien.

Dans ces vingt ans de recherche, il y a eu non pas une mais quarante-six études de provocation en double aveugle. Aucune de ces études n'a démontré que quelqu'un était capable de différencier un dispositif éteint d'un dispositif allumé. Alors, on ne leur demandait pas toujours sous cette forme là mais on relevait par exemple les signes qu'ils ressentaient quand le dispositif était éteint ou allumé et ce en double aveugle, c'est à dire que la personne évidemment ne le savait pas et les personnes qui faisaient l'expérience ne le savaient pas non plus.

Il n'y a pas de liens entre les signes que ressentent les personnes et le fait qu'un dispositif soit allumé ou éteint. Ca c'est la première chose.

La seconde chose, c'est quelle est la validité de ces études ? Et bien, une étude sur ce sujet, et en science c'est quelque chose de général, il faut que cela puisse être répliqué. Si c'est un résultat qui a été trouvé une fois et que l'on ne le retrouve plus après, c'est un résultat qui scientifiquement n'existe pas.

Donc je pense que la réplication, c'est quelque chose qui est très important. Et il y a véritablement une convergence sur ces sujets.
Ca va, si vous voulez, jusqu'à des phénomènes qui, comme ce qui s'est passé à Saint-Cloud, où c'était tout le quartier qui était malade depuis l'installation d'antennes et en réalité, on s'est aperçu ensuite que ces antennes n'avaient jamais été branchées.

Donc ça veut dire qu'on peut être suggéré par le fait d'être devant un dispositif émetteur. Voilà.

AB : Dominique Gombert et ensuite Janine Le Calvez qui prendra à nouveau la parole.

DG - 16:43 La question est spectaculaire parce que, effectivement, si les gens ne peuvent pas distinguer, à priori on peut dire que donc du coup ça porte finalement question quand aux symptômes qui pourraient être ressentis. Je pense que ce n'est pas vraiment la question dans tous les cas.

Derrière tout ça, on voit bien que ce sont des phénomènes potentiellement qui peuvent être extrêmement complexes et qui peuvent se déclencher dans certaines conditions d'exposition.

Donc je pense que cette question là certes est importante mais c'est pas la clef de l'affaire. Dans tous les cas, elle symbolise bien le fait que sur la question de la téléphonie mobile en général, des hypersensibles mais pas seulement, on est sur un sujet qui est extrêmement débattu, où vous allez effectivement avoir des interlocuteurs qui vont se renvoyer des études finalement disant "mais la mienne démontre que ..." "mais la mienne ne démontre pas que ..."

Et à un moment donné, pour tout un tas de raisons qui sont liées à la complexité des mécanismes, à la subtilité des mécanismes, à la façon dont on est exposé et à la façon dont les expositions évoluent, on est plus exposé aujourd'hui à la téléphonie mobile comme il y a dix ans, ni même comme on le sera dans cinq ans, on se rend bien compte que tout ça est à prendre en compte et que c'est extrêmement subtil, c'est tout le coeur de l'expertise pour essayer de faire avancer les choses.

AB : Madame Le Calvez, vous vouliez ajouter quelque chose

JLC - 17:50 Oui, bien évidemment, la réalité de Monsieur Aurengo n'est pas notre réalité.

AB : Non mais ça on l'a bien compris et c'est ... vous êtes là tous les deux pour ça.

JLC Oui mais justement, il a parlé de LA réalité.

AB : Hu e in, qui n'était pas la vôtre manifestement

JLC - 18:05 Ca fait très longtemps que les réalités de Mr. Aurengo d'ailleurs, et pas seulement sur ce sujet, ne sont pas les nôtres.
Cela fait très longtemps aussi qu'on conteste certains liens qu'il peut avoir avec les milieux industriels, donc de ce point de vue là on est très au clair.
Alors sur le problème de la réplication, moi je trouve qu'effectivement c'est très bien.

AB : La réplication c'est à dire le fait de reproduire une expérience

JLC : Normalement avec le même protocole. Là ce qui a été fait par rapport à TNO et dont a parlé Sophie Pelletier en Suisse, ce n'était pas une vraie réplication puisque ce n'était pas le même protocole.

Mais alors la réplication, c'est vrai que c'est une bonne chose mais encore faut-il faire très attention à la façon dont elle est faite. Parce que ce que font les industriels, quand un résultat d'étude les gêne, ils en financent une autre, et là la réplication va contester le premier résultat. Et comme ça, ce sera 50 / 50 et on dira : " on ne sait pas"

Et quand on ne sait pas, ça devrait être favorable à la question de santé publique. Qand on ne sait pas, ça devrait nous être favorable au niveau de la protection. Or quand on ne sait pas, et bien on ne fait rien. Et c'est là que vraiment moi je conteste totalement ces choses là. Par rapport maintenant aux protocoles qui ont été utilisés en double aveugle.

AB : On n'oublie pas s'il vous plaît si vous permettez les auditeurs qui d'ailleurs vont pour certains dans votre sens mais

JLC : Absolument

AB : C'est un peu la règle du jeu ici mais bon

JLC - 19:19 Aux protocoles qui ont été utilisés en double aveugle, je crois que les électrosensibiles auront réussi à démontrer, je pense qu'ils ont réussi à convaincre en tout cas l'agence d'expertise, que ça pouvait être fait autrement.
[les électrosensibles] ont réussi à démontrer que ces protocoles n'étaient pas adaptés à leurs problèmes. C'est à dire qu'il y a un temps de latence pour l'apparition des symptômes et il y a un temps de latence pour la disparition de ces symptômes.
Or, les protocoles utilisés ne tiennent pas compte de ces temps de latence et donc effectivement, on observe rien.

AB : Je lisais trois courriels disons d'internautes qui étaient plutôt sceptiques. Bon, je vais en lire un autre, personnellement je l'aime bien. Ca fait référence à l'actualité.
C'est Jean-Louis à Paris :
Il y a tout de même - et j'ai plusieurs messages qui vont dans ce sens aussi - une simple réflexion qui me semble du domaine du bon sens. Quand on voit le temps qu'il a fallu face aux lobbies pour faire admettre pêle-mêle que l'alcool ou le tabac sont dangereux de même que l'amiante, alors il cite aussi l'excès du sucre ou encore la vitesse, et qu'il y a encore tant de réactionnaires qui ne veulent rien savoir, y compris avec la ceinture de sécurité en voiture,
On peut penser qu'il pourrait, je dis bien pourrait, en aller de même avec les ondes émanant des antennes. Et il ajoute : Je ne suis pas électrosensible, tout juste un petit peu politicosensible en ce moment, ça me démange mais je me soigne.
Merci pour ce courriel, Jean-Louis. On voit bien ce qu'ils veulent dire, on a mis du temps, c'est vrai pour l'amiante, c'est vrai qu'ici même à ce micro, ne parlons même pas du sang contaminé au tout départ, enfin personne n'y croyait, y-a-t-il ... oui si j'ai bien compris il y a un argument donc scientifique qui disait il y a déjà eu disons beaucoup d'études ou d'expérimentations Monsieur Aurengo ?

AA - 20:57 D'abord, je voudrais réagir à ce qu'a dit Mr. Gombert tout à l'heure.
Moi, je suis médecin, je m'occupe de maladie de la thyroïde, pas d'électrohypersensibilité. Mais je sais que quand j'ai une personne qui est malade, quand une personne souffre, il est important de savoir de façon précise quelle est la cause de cette souffrance.

Et là je pense que l'on fait un faux diagnostique, tout simplement. Et que le vrai diagnostique, si on peut parler de vrai diagnostique, disons que les pistes qui sont du point de vue thérapeutique à mon avis les plus prometteuses doivent passer déjà par la prise en compte

d'un certain nombre d'éléments qui sont suffisamment répliqués, suffisamment généraux, pour pouvoir être admis.

On dit effectivement que certaines personnes ne ressentent les effets désagréables qu'au bout d'un temps ... bon. Alors ça a été étudié. On considère d'après les enquêtes qui ont été faites chez les électrohypersensibles que 50% d'entre eux ressentent les signes au bout de quelques minutes.

Il y a eu des études spécifiques qui ont été faites avec des personnes qui disaient qu'elles ressentaient les troubles assez rapidement. Et bien, chez ceux-là non plus, il n'y avait aucune différence entre les dispositifs allumés et les dispositifs éteints.

Alors il y a 46 études, il y a des avis convergents, de l'OMS, de la Com...enfin du Conseil Scientifique de la Communauté Européenne, de l'AFSETT avec un excellent rapport en 2009, et également des Académies ... Alors je sais pas, il y a un moment où on dit bon ben voilà, on arrête quoi. Bon.

AB : Sophie Pelletier ?

SP - 22:30 Oui, déjà on arrête pas.
Et puis, enfin, moi je voudrais revenir sur l'argument de dire on n'a pas d'études qui montrent des effets, etc ...
Déjà d'une part, on a un consensus scientifique qu'on a des effets biologiques aussi bien sur l'animal in vivo in vitro et sur l'être humain.
Par contre, qu'il n'y a pas de consensus sur le fait que ça peut générer des effets de santé.
Mais aujourd'hui quand on a d'une part d'un côté des effets biologiques, et d'autre part, des gens qui viennent et disent "moi je suis malade" et j'en ai par mon expérience aujourd'hui trouvé la cause, on ne peut pas continuer éternellement comme ça.
Je voudrais aussi ajouter donc là que c'est exactement la même chose que l'on voit sur la chimicosensibilité sur laquelle le Professeur Choudat a beaucoup plus travaillé.
Moi je m'étonne aujourd'hui que l'on voit une étude de salariés à Tunis sur ce sujet de la chimicosensibilité, qui tend à prouver qu'il y a effectivement un problème et que cette étude paraisse dans une revue qui est dirigée par le Professeur Choudat qui n'en tient pas compte.

AB : Oui, enfin, pardonnez-moi mais vous citez des scientifiques, des professeurs des études, très honnêtement les gens qui nous écoutent ...
SP : Le Professeur Choudat, c'est quand même le Professeur qui lance l'étude qui là nous ...

AB : Oui je sais, on l'a appellé, on l'a convié, il n'est pas venu. C'est son problème mais enfin, je veux dire, encore une fois je suis, je me permet un peu d'être l'intermédiaire des auditeurs qui comprennent pas des références, etc

Vous avez devant vous, mais on ne fait pas de télé, on fait de la radio, un studio qui doit faire 500 pages, moi mon rôle c'est d'essayer de faire comprendre un peu les choses.
On va repasser au standart, Gilbert vous êtes à Romans dans la Drôme, bonsoir, vous aviez des questions concrètes je crois à poser ?
24:22 Absolument, je voulais simplement dire dans un premier temps que je félicite France Inter de faire passer une émission comme ça à une heure de grande écoute. et qu'il faudra la renouveler souvent.
C'est justement à propos des informations qu'il conviendrait de faire passer dans le public.

A ce propos, je conteste quand même l'expérience de double aveugle car il est évident que si on l'a dressée pour la chimico-sensibilité, et pour moi l'électrosensibilité, donc dans l'association dont on s'occupe, on voit bien qu'il y a des liens très très ... pour l'un, pourquoi on ne le ferait pas pour la chimico-sensibilité.

Donc ma question, c'est observer qu'il y a très peu d'informations fiables, et surtout on s'aperçoit que beaucoup d'informations sont cachées. Par exemple l'existence, on le sait, de zones à mauvaises réception fait que, naturellement, il faudrait informer ce qui se passe dans ces zones. Donc on trouve sur le site, donc du Ministère, des informations, si on veut bien les chercher, disant et bien qu'il faut éviter de téléphoner, alors on précise dans les voitures, dans les trains, et dans d'autres cas.

Cette information cache deux choses.

D'une part, la puissance reçue par la personne qui vient, et ça le DAS, bon c'est un peu

particulier, le précise clairement mais évidemment tous ceux qui sont dans le voisinage mériteraient d'être informés que, eux aussi, reçoivent ces rayonnements.

D'autre part, on assiste actuellement à ce que un rayonnement qui du même type, hyperfréquence, le wifi, soit un rayonnement par défaut. Le résultat c'est que les Hotspots wifi, le wifi activé sur les ordinateurs, etc... est permanent. Et nous qui rencontrons et prenons en charge les premiers électrosensibles, on a beaucoup de mal à se faire comprendre au départ, parce qu'on n'imagine pas.

AB : Ca c'est vrai, c'est vrai vous avez beaucoup de mal à vous faire comprendre. Bon euh ... dont acte. Dominique Gombert ?

DG - 26:19 Oui, je crois que la question renvoie en fait aux besoins de connaissances, encore, clairement.
Je pense que l'histoire n'est pas finie. Il y a un grand besoin d'expertise, il y a un besoin de recherche, qui peut être financé en France, à l'étranger. Toutes les grandes agences sanitaires travaillent sur ces questions là, l'OMS y travaille, le CIRC y travaille.
On a besoin de tout ça pourquoi parce qu'on est en face aussi d'une technologie qui évolue extrêmement rapidement, avec une diffusion et une évolution extrêmement notable de la façon dont on est exposé, à la fois je dirais à l'extérieur mais à la fois à l'intérieur, et tout ça renvoie de plus, finalement, à une problématique scientifique qui est extrêmement complexe, on le voit.
Et donc, plus que jamais, il y a besoin de recherches et d'expertises sur ces questions là pour pouvoir accompagner le développement de ces technologies.

AB : Des courriels très concrets, Guy à Paris, que faudrait-il faire, que réclament les représentants des électrosensibles, par exemple faudrait-il interdire les téléphones ? Je ne vais pas jusque là mais j'aimerais comprendre.
Qui veut répondre ? Que demandez-vous concrètement ? Que faudrait-il faire de votre point de vue ?
Peut-être Sophie Pelletier ?

SP - 27:20 Oui, ce qu'on souhaiterait, c'est sortir des études des études partisanes, parce qu'aujourd'hui on a affaire à une étude partisane. Ces études là conduisent à laisser les gens dans des situations inextricables, donc on a vraiment des gens qui sont dans des situations

dramatiques.
Et également, en faisant cela on prend la responsabilité d'avoir des nouveaux cas qui apparaissent tous les jours. Donc là ça nous paraît être vraiment un problème ...

AB : Donc interdire, changer les normes concernant les antennes relais, je ne sais pas, enfin ...
Oui madame Le Calvez peut-être ?

JLC - 27:57 Nous, c'est le titre de notre association, c'est "pour une réglementation". D'abord, on était complètement focalisé sur les antennes relais, en fait on s'est élargi à l'ensemble des radiofréquences.
Effectivement, je pense qu'il faut absolument, c'est ce que disait l'avis de l'AFSETT, c'était réduire les expositions. Parce qu'en réduisant les expositions, tous les gens qui aujourd'hui se plaignent d'électrosensibilité sont des gens qui à un moment ou un autre ont été fortement exposés.
Donc je pense que c'est très important.

AB : Autre question, si vous le permettez, qui revient souvent :
Aude, comment se protéger des ondes électromagnétiques ?
Ou encore Marie-Françoise dans le Cher, Existe-t-il du matériel pour soulager les électrosensibles ?
Alors à supposer qu'effectivement, on ne remet les choses en cause, les symptômes soient réels, à vos adhérents, que leur conseillez-vous ?
Madame Pelletier ?

SP - 28:48 Déjà de supprimer chez eux tout ce qui peut-être technologies sans fil parce que les gens ne savent pas

AB : Le wifi notamment ?

SP : Par exemple le wifi. Le téléphone fixe sans fil, on ne sait pas que ça émet en permanence, même quand on ne téléphone pas, pour quasiment la majorité des appareils.
Les lampes fluocompactes, également, sont un problème pour les électrosensibles,
Voilà, déjà se protéger, enfin ... ne pas se polluer.
Et puis après, ce qui vient de l'extérieur, là ça devient beaucoup plus délicat. Donc il y a effectivement des matériaux, avec plus ou moins d'efficacité ...

AB : Pour l'intérieur toujours, encore une question concrète, Titouan près de Rennes :
Certains appareils ménagers comme les cuisinières à induction peuvent-elles, c'est en tout cas ce que j'ai lu, entraîner des troubles chez les personnes sujettes à une hyper-sensibilité ? Ca s'est vu, enfin, à votre connaissance, les associations ?
Madame Pelletier ?

SP - 29:40 Certaines personnes sont sensibles au 50 Hz, à ce qui est branché sur le secteur, et les inductions également.

AB : Dominique Gombert ?

DG - 29:50 On réduit souvent effectivement la question de l'hypersensibilité à la téléphonie mobile, je crois que c'est d'abord lié à des champs électromagnétiques, dès qu'il ya un courant qui circule, il y ades champs électromagnétiques, ca peut être la téléphonie mobile, ca peut être le courant sur le secteur, ca peut être dans la cuisine, ça peut être à la maison, ca peut être à l'extérieur bien évidemment.

AB : Madame Le Calvez:

JLC - 30:04 Oui, sauf que le problème s'est développé, le syndrome s'est développé dans la population avec l'apparition des radiofréquences qui effectivement ont créé une hypersensibilité aux basses fréquences chez beaucoup d'individus. Mais je pense que c'est du coup la question de la combinaison. Actuellement, on vit dans un électrosmog de plus en plus complexe et de

même qu'on parle de coktail chimique au niveau des pollutions chimiques, je pense et bien qu'il va peut-être falloir parler de cocktail physique au niveau des pollutions physiques.

AB : Monsieur Aurengo ?

AA - 30:37 Euh moi je pense quand même qu'en attribuant directement aux champs électromagnétiques, contre finalement un corpus d'expériences, de connaissances accumulées depuis des années, en réalité on va ... on risque très très fort d'aggraver les problèmes, je dirais, de rupture sociale que ces ... auxquels ces personnes sont soumises.

L'objectif, c'est, si on envisage une thérapeutique efficace, c'est que des gens puissent retrouver une vie normale et à avoir, je dirais, apprivoisé leur rapport avec, et apaisé leur rapport avec les champs électromagnétiques. Ca c'est l'objectif. L'objectif, c'est pas de les faire vivre dans un environnement protégé, dont ils ne pourront pas sortir ou tel qu'ils iront faire leurs courses en faisant des zigzags pour échapper aux antennes.

Et donc je pense qu'il y a là un véritable débat et c'est ça qui est important, si vous voulez, et c'est ça que se propose ... euh, moi je ne défends pas cette étude, je trouve pas que ce soit l'étude du siècle, je trouve que c'est une étude pour commencer, voilà, qui va permettre d'avancer, de poser un certain nombre de jalons et d'aller plus loin, quitte à refinancer une autre étude etc, etc ... OK
Mais je pense que c'est une démarche thérapeutique qui est intéressante parce qu'elle se propose de véritablement aller à la source du problème.

AB : Comme le temps passe, j'essaie de prendre un peu les questions non abordées. Beaucoup d'internautes disent "mais pourquoi, manifestement, d'autres pays voisins, du même niveau de développement technologique, etc ..., ont semble-t-il des attitudes, disons, plus rigoureuse qu'on en a en France ? "
Je crois, Jean-Loïc qui êtes à Bourg-Saint-Maurice, que c'est le sens de votre question ? Bonsoir d'abord !
32:21 Bonsoir, oui, donc la Suède, elle, a reconnu l'hyperélectrosensibilité comme pathologie, donc ils se sont quand même appuyé sur certaines études, donc pourquoi la France ne contacte pas la Suède pour obtenir ces études ? Ca permettrait peut-être d'éviter de faire des

études orientées ?

AB : Alors pourquoi la Suède et pas la France, oui, vous vous avez la réponse Mme Le Calvez ?

JLC - 32:47 Juste une chose d'abord, c'est que la Suède a reconnu l'électrohypersensibilité comme un handicap avec tout l'accompagnement social lié à ce handicap et qui permet effectivement aux Suédois d'en bénéficier. Alors pourquoi la France, c'est que, enfin il n'y a aps seuleemnt la France qui ne reconnaît pas l'électrohypersensibilité, comme un handicap hélas, j'ai coutume de dire qu'il n'y a pas beaucoup de pays vertueux sur ces questions là quand il y a des lobbies puissants en face.

AB : C'est une question de lobbies ? Non, non mais ... ?
JLC : Je pense que les lobbies ... Le problème est complexe. Je suis assez d'accord avec Dominique Gamo, le problème est complexe et c'est vrai que les lobbies ont tendance à freiner la reconnaissance des problèmes. Là, ce qu'a proposé le Professeur Aurengo, c'est finalement un postulat de principe : à priori ce n'est pas les champs électromagnétiques donc ces gens là il faut les réhabituer à être exposés. Ces gens là ne supportent pas l'exposition aux champs électromagnétiques alors donc c'est un vrai problème.

AB : Monsieur Aurengo ? Vous êtes euh ... non ?

AA - 33:47 Non ! Je voudrais simplement faire une remarque sur la Suède. Reconnaître les personnes comme handicapées, c'est une évidence, mais même en France, c'est possible. Et même de les avoir en maladie longue durée, etc. Donc c'est pas des gens qui sont du tout laissés pour compte.

La Suède, en 2009, a publié avec les autorités finlandaises, norvégiennes, danoises et islandaises un rap... une déclaration commune en disant que, eh bien, ils reprennent les

conclusions de l'Oms selon lesquelles il n'y a pas de fondement scientifique permettant de relier les symptômes de l'électrohypersensibilité à un champ électromagnétique.

Voilà. Donc les suédois ont reconnus effectivement, et je pense qu'ils ont parfaitement eu raison, le fait qu'il pouvait y avoir un handicap, un handicap très grave, très très grave, mains n'ont pas pour autant donné accord au fait de le relier directement aux champs électromagnétiques.

AB : Un dernier, il nous reste deux minutes, un aspect qu'on n'a pas encore abordé, Mustapha, vous êtes à Toulouse. Vous vouliez vous, je crois, avez-vous dit au standard à l'instant parler, enfin évoquer les lignes à haute tension. C'est cela ?
Oui, tout à fait.
Bonsoir
35:00 Oui, bonsoir. Merci pour cette émission. Donc ma question est simple, hein. Elle concerne donc quels sont les risques des champs électromagnétiques générés par les lignes électriques de haute tension sur la population qui vit à proximité de ces lignes de haute tension ?

AB : Qui peut ? Je vous en prie, Dominique Gombert ? On a le temps de prendre deux intervenants.

DG - 35:22 Là, je pense qu'on fait référence à des troubles qui ne sont pas de même nature que les hypersensibilités. En particulier il y a un débat important autours de la question des leucémies de l'enfant, avec un certain nombre d'études épidémiologiques qui les ont pointées de façon assez convergentes, donc pour les gens qui habiteraient de façon extrêmement proches de ces lignes à haute tension.

AB : Vous vouliez ? Vous avez la parole, il nous reste 30 secondes Mme Le Calvez ?

JLC - 35:53 Oui, enfin moi, je

AB : Sur les lignes à haute tension ?

JLC : Je voudrais quand même revenir sur cette fameuse étude qui a été à la base de cette émission parce qu'elle ne va pas hélas pas du tout répondre à la question du lien de causalité.

AB : Là il est un peu tard. Il eût été intéressant d'en parler au début.

JLC : Et bien écoutez, c'est ce qu'on a essayé de faire.

AB : Vous n'y croyez pas du tout ? Vous pensez véritablement que cette étude clinique n'apportera rien quelque soit le ... ?

JLC 36:12 Non, parce que la description des symptômes, elle est en grande partie déjà faite. Donc elle va nous faire, enfin, en plus on va avoir un peu de dosimétrie avec des appareils qui ne sont pas fiables. Et c'est tout. Aucun, aucun aspect objectivant.

AB: Dont acte. Merci à tous. Il va être 20 heures.

Pour télécharger l'émission :

http://www.teslabel.be/MP3/Le_choc_des_ondes_Questions_sur_l_electrosensibilite_France-Inter_21-02-12.mp3

Pour une critique de l'étude clinique lancée par l'AP-HP, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, en collaboration avec l'Ineris et l'Anses, lire l'avis du prof. Dominique Belpomme :

http://www.next-up.org/Newsoftheworld/EHS_Zone_Refuge.php

L'émission "Le mal des ondes" (44min) sur France Inter, le 29 janvier 2012

http://www.franceinter.fr/emission-interception-le-mal-des-ondes